

# Programme « écologie urbaine ». Bilan d'un premier appel d'offres et état des lieux du programme

Ministère de l'Équipement et de l'Environnement, juin 1997

DOMINIQUE CHOUCHAN

La recherche est de plus en plus sollicitée pour définir des politiques environnementales à l'échelle locale et régionale, en particulier dans les villes. Comment améliorer l'environnement urbain ? Place des Fêtes, à Paris : mille habitants à l'hectare. C'est deux fois plus que la densité de population préconisée, il y a quelques décennies, par Le Corbusier. Pourtant, celui-ci avait fait à cet égard l'objet de vives critiques. Cette densité représente par ailleurs dix fois celle de la Zup des Minguettes, dans l'agglomération lyonnaise. Or, dans les immeubles de la Place des fêtes, les problèmes semblent inexistantes. Une observation dont le paradoxe n'est qu'apparent d'après les recherches intitulées « La ville, la densité, la nature », que pilotent conjointement les ministères de l'Environnement et de l'Équipement. Ces recherches, dont les résultats viennent d'être publiés (cf. *encadré*), continuent une première série de travaux sur l'environnement urbain.

C'est en effet en 1992, au plus fort de la sensibilité écologique, si l'on en croit les verdicts des élections municipales de 1989 et régionales de 1992, que les deux ministères lancent un premier appel d'offres. Titre générique pour cette initiative : « La ville au risque de l'écologie. Questions à l'environnement urbain ». « Au début des années 1990, explique Bernard Duhem, responsable du programme au sein du Secrétariat permanent du Plan urbain, un grand nombre d'élus locaux parlent d'écologie urbaine, et quelques cellules se créent dans les services municipaux. Nous nous sommes donc interrogés sur le type de recherches à mener pour accompagner cette démarche. » D'autant que, dans le même temps, ajoute-t-il, nombre de discours environnementaux rejettent sur la ville la responsabilité de toutes sortes de désordres.

## Des faits et des paradoxes en écologie urbaine

Ainsi est née l'idée selon laquelle la recherche devait travailler sur ce type de contradictions pour accompagner les évolutions en cours. L'objectif était donc à la fois sociétal et scientifique. D'une part, il s'agissait de clarifier les questions sur la ville, telles qu'elles étaient formulées dans le discours écologique. D'autre part, il convenait de préciser les contributions scientifiques nécessaires (écologie des milieux naturels, sciences

de l'homme et de la société,...). Les résumés des résultats de dix-sept recherches sont désormais disponibles (voir *encadré*). Leurs auteurs appartiennent à des laboratoires d'établissements publics de recherche (CNRS, Inra, Inrets,...), des laboratoires universitaires, ou des bureaux d'étude.

Ces recherches abordent, outre les deux déjà évoquées, une troisième question de nature plus politique : celle de mesurer l'impact des politiques environnementales sur la démocratie locale et les inégalités sociales comme de veiller à ce que les objectifs environnementaux ne deviennent pas facteurs d'inégalité. Ainsi, les politiques publiques ont pénalisé la commune de Saint-Denis, au nord de Paris, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : compte tenu de la direction des vents, c'est dans cette zone qu'ont été implantées les industries les plus polluantes de l'agglomération parisienne. Celles-ci sont aujourd'hui remplacées par des activités liées à la logistique entraînant de nouvelles formes de nuisance (cf. Christian Nicourt et Jean Max Girault, « Environnement et relégation sociale, l'exemple de Saint-Denis du début du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, *NSS*, 1997, vol. 5, n° 4, 1, pp. 23-33).

## Problèmes d'environnement ou problèmes de société ?

Ce n'est pas le moindre des mérites des travaux réalisés que d'avoir mis en évidence le malaise social qui s'exprime parfois dans la demande environnementale. Une telle situation s'est présentée dans une étude relative à la colonisation des zones urbaines par les étourneaux. « Sur l'ensemble des plaintes enregistrées à Rennes, depuis dix ans, à propos des nuisances liées à ces oiseaux, le tiers émane de la prison et de la gendarmerie », signale par exemple Bernard Duhem (cf. article susmentionné). Voilà matière à s'interroger, selon les auteurs de l'étude, sur des facteurs autres que strictement écologiques dans les réactions à ce problème. Une autre étude, relative celle-là aux blattes en milieu urbain, conduit à des

**Programme « Écologie urbaine ». Bilan d'un premier appel d'offres et état des lieux du programme**  
Ministère de l'Équipement et de l'Environnement,  
juin 1997, 89 p.

Contact : Bernard Duhem, Plan urbain, 01 40 81 21 22

DOMINIQUE CHOUCHAN  
Journaliste scientifique  
chouchan@club-  
internet.fr



bénéfice est donc faible en termes de débat public. Rapidement en effet, celui-ci se transforme en débat d'experts et de juristes, auquel seules les associations spécialisées sont en mesure de participer. Le bénéfice des politiques environnementales semble également faible en termes de démocratie électorale : les projets sont souvent menés à l'échelle intercommunale, voire départementale.

## Que faire face à l'étalement des villes ?

Les résultats du premier appel d'offres ont conduit à en lancer un deuxième en 1994, sur un thème, plus circonscrit, de la question des choix entre densité de population et place de la nature en milieu urbain. Celui-ci donnera prochainement lieu à un second document. La question posée est la suivante : quels sont les ressorts de l'étalement urbain ? Sachant que cela pose des problèmes en termes de transports, de mixité des activités, de spécialisation de l'espace (résidentiel, commercial,...). Dans le désir d'habiter loin des zones denses, quelle part revient réellement à une réaction contre la concentration urbaine ? Sur soixante-neuf propositions, douze ont été retenues.

Aucun doute que la perception de la densité urbaine varie selon les lieux et les milieux sociaux concernés. Aux Minguettes, la densité est d'environ cent habitants à l'hectare, alors qu'elle peut atteindre sept cents habitants dans Paris. La même cause ne

produit pas les mêmes effets, ainsi que cela a déjà été mentionné. L'analyse de ce problème impose donc de l'envisager dans toutes ses dimensions : environnementale, certes, architecturale, également, mais aussi (surtout ?) dans sa dimension sociale.

Des enquêtes et des analyses ont été menées dans diverses zones urbaines : à Paris, dans le quartier de la place des Fêtes, où coexistent un ensemble pavillonnaire et des immeubles de très haute densité et dans treize autres secteurs parisiens, dans la petite couronne aussi, et à Évry, ville nouvelle d'Ile-de-France, à Bordeaux, dans le quartier de Cauderan, à Lyon, dans deux grands ensembles (les Minguettes et Bron-Parilly). • À entendre et à lire les résultats des entretiens menés par les équipes, écrit Bernard Duhem, je serais tenté de conclure que la densité est d'abord une affaire de rapports sociaux, et qu'elle est secondairement, mais de façon conséquente, une affaire d'architecture et d'urbanisme. »

Ce bilan confirme qu'avec cette initiative se constitue un lieu majeur de réflexion – et sans doute le seul en France actuellement d'une telle envergure – et de programmation scientifique portant sur les questions d'environnement urbain. Il convient toutefois de signaler aussi, dans un tout autre registre, les programmes Primequal (Programme de recherche interorganismes pour une meilleure qualité de l'air à l'échelle locale) et Predist (Programme de recherche et de développement technologique dans les transports terrestres) qui sont pilotés par le ministère de l'Environnement et sur lesquels nous reviendrons ultérieurement.

## L'inventaire des sites potentiellement pollués

FRÉDÉRIC OGÉ

*Initiée il y a dix ans, cette action vise le recensement des sites potentiellement pollués par l'industrie aux XIXe et XXe siècles. La méthode appliquée et présentée ci-après, permet d'identifier en moyenne 3 000 sites par département.*

Depuis quelques années, souvent à la suite de résultats inquiétants en matière d'analyse des eaux destinées à l'alimentation ou en raison d'initiatives prises par des associations de protection de l'environnement quand ce n'est pas fortuitement à l'occasion d'opérations d'aménagement (creusement d'un parc de stationnement ou implantation d'un stade), se multiplient les cas de « découverte » de sites pollués. Rien d'étonnant à cela : la richesse actuelle de la France s'est constituée en large partie grâce à l'industrialisation menée sans tenir compte – ou bien peu – des conséquences à moyen ou long terme de la « production » des déchets inhérents à celle-ci. Terrils et crassiers ont vu le jour en même temps que carrières et arrière-cours d'usines se remplissaient de résidus quand ces derniers ne servaient pas tout bonnement à combler les lits secondaires des cours d'eau... Selon certains (mal informés sans doute...), quelques entreprises continuent de gérer

ainsi leurs flux de déchets arguant de difficultés techniques ou économiques et reportant sur les générations futures le poids du nettoyage ultérieur. Pourtant, il y a déjà beaucoup à faire pour apurer les effets des erreurs passées.

### Pourquoi faut-il réaliser un inventaire des sites potentiellement pollués ?

Peu à peu, les pouvoirs publics ont compris (parfois par eux-mêmes, le plus souvent sous la pression des événements) qu'ils ne pouvaient se contenter de « découvrir » des sites pollués en fonction de la nécessité ou du hasard. Les zones industrielles du XIXe siècle

FRÉDÉRIC OGÉ  
Chargé de recherche  
au Cresal,  
unité de recherche  
associée au CNRS,  
6, rue Basse-des-Rives  
42023 Saint-Étienne cedex 2.  
Tél. : 04 77 42 19 86 ;  
fax : 04 77 42 19 83  
Courriel :  
cresal@univ-st-etienne.fr